

Poêle à bois : les contrôles à faire avant l'hiver

Cochez chaque point, notez vos dates et gardez cette fiche près du poêle.



1. Avant la saison de chauffe

À faire une fois par an, avant les premiers feux.

POINT DE CONTRÔLE	FAIT	DATE / NOTE
Entretien de l'appareil par un professionnel obligatoire au moins tous les 12 mois	☐	
Ramonage du conduit au moins tous les 12 mois, davantage si une règle locale l'impose	☐	
Attestations d'entretien et de ramonage conservées	☐	
Joint de porte en bon état	☐	
Entrées d'air dégagées	☐	
Vitre, foyer et cendrier nettoyés	☐	
Bois stocké sous abri ventilé, sans contact avec le sol	☐	
Humidité du bois mesurée sur plusieurs bûches repère : 23 % maximum	☐	

2. À chaque flambée

- Utilisez des bûches fendues, rentrées 48 heures avant.
- Ouvrez toutes les entrées d'air à l'allumage et à chaque rechargement.
- Réduisez l'air seulement une fois le feu bien pris.
- Ne fermez jamais complètement les entrées d'air, même la nuit.
- Ne surchargez pas le foyer : respectez la quantité prévue par la notice.

3. Les signes qui doivent faire appeler un professionnel

N'attendez pas l'entretien annuel si vous constatez l'un de ces signes.

SIGNE	VU	DATE
Fumée ou odeur qui refoule dans la pièce risque d'intoxication	☐	
Feu difficile à allumer ou à maintenir malgré un bois sec	☐	
Vitre ou conduit qui s'encrassent anormalement vite	☐	
Consommation de bois qui augmente sans changement d'usage	☐	
Joint ou autres pièces d'usure visiblement abîmés	☐	

Fumée qui refoule : faites vérifier le conduit sans attendre.

Pour les autres signes, commencez par le bois, l'air et l'entretien : un symptôme n'établit jamais une cause à lui seul.

Cette fiche ne remplace ni la notice du fabricant ni l'intervention d'un professionnel qualifié.

1. Vos repères

Marque et modèle du poêle	
Puissance nominale (kW)	
Rendement indiqué sur la notice (%)	
Année d'installation	
Installateur ou ramoneur (nom, téléphone)	
Votre humidimètre mesure sur	☐ masse brute repère 23 % ☐ masse sèche repère 30 %

2. Votre suivi sur quatre saisons

Une ligne par saison de chauffe. Mesurez l'humidité sur trois bûches différentes.

SAISON	ENTRETIEN (DATE)	RAMONAGE (DATE)	HUMIDITÉ DU BOIS (%)	REMARQUES

3. Bien mesurer l'humidité d'une bûche

- Plantez l'humidimètre au tiers de la longueur de la bûche, à au moins 1 cm de profondeur.
- Contrôlez plusieurs bûches : une seule mesure ne suffit pas.
- Repère : 23 % maximum sur masse brute. Si votre humidimètre mesure sur masse sèche, le repère devient 30 %.
- Bois encore trop humide ? À défaut d'indication du vendeur, l'ADEME recommande de le laisser sécher 18 mois au minimum après la coupe.

4. Vos ressources à jour

Comprendre le rendement de votre poêle

Ce que dit le chiffre de la notice, pourquoi il baisse chez vous et quoi vérifier.

[Lire l'article en ligne →](#)

Chauffage au bois : ce que dit la réglementation

Entretien, ramonage, règles locales et idées reçues.

[Accéder au guide →](#)

5. Sources et vérification

ADEME, guide « Comment choisir un chauffage au bois ? » (juin 2026) et page « Se chauffer au bois » (décembre 2025) ; décret n° 2022-446 du 30 mars 2022 sur la vente de bois de chauffage ; Code de la santé publique (entretien et ramonage). Fiche vérifiée le 4 octobre 2026. Elle ne remplace ni la notice du fabricant ni l'intervention d'un professionnel qualifié.